

AUDIOVISUEL : LES GARANTIES DU PLURALISME INTERNE DANS LES DÉMOCRATIES LIBÉRALES

La loi impose aux radios et télévisions d'assurer l'expression des différents courants de pensée et d'opinion. Quelles obligations découlent, en France, de cette exigence de pluralisme « interne » ? Quelles sont les règles dans les autres pays ? Le master Droit des médias et le Centre de recherche en droit administratif invitent l'ONG Reporters sans frontières, pour en discuter à l'Université Paris-Panthéon-Assas.



**JEUDI 12 FÉVRIER 2026
DE 9H00 à 13H00**

Jeudi 12 février 2026
Université Paris Panthéon-Assas, Centre Panthéon,
12 Place du Panthéon, 75005 Paris
Salle des conseils

9h00 : Ouverture

- **Pr. Camille Broyelle**, professeure de droit public à l'université Paris Panthéon-Assas, directrice du master de "Droit du numérique droit des médias".

- **Pr. Nathalie Sonnac**, professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Panthéon-Assas, directrice du master "Médias, communication et sport".

Première table ronde – Le pluralisme interne en France

Modératrice :

Pr. Camille Broyelle, professeure de droit public à l'université Paris Panthéon-Assas, directrice du master de "Droit du numérique droit des médias".

Intervenants :

- **M. Thibaut Bruttin**, directeur général de Reporters sans frontières (RSF).

- **Pr. Nathalie Sonnac**, professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Panthéon-Assas, directrice du master "Médias, communication et sport".

- **Me Patrice Spinosi**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Seconde table ronde - Le pluralisme interne : une exception française ?

Modérateur :

- **M. Antoine Bernard**, directeur du plaidoyer, du contentieux et de l'assistance à RSF, codirecteur du master Sciences Po sur les droits humains et l'action humanitaire.

Intervenants :

- **Pr. Elisa Giomi**, commissaire de l'Autorité italienne de régulation de l'audiovisuel (Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni).

- **Pr. Nikolaus Marsch**, professeur de droit à l'Université de la Sarre

- **Dr Damian Tambini**, chercheur au département des médias et de la communication de la London School of Economics.

13h00 : Fin

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs à l'université Paris Panthéon-Assas par mail avant le 10 février 2026 :
vanessa.tang@assas-universite.fr